



## Charges déductibles

-----  
Par Hipparque

Bonjour

Je suis propriétaire d'un meublé de tourisme LMP

Je verse des cotisations sociales (option régime de base des salariés) auprès de l'URSSAF économie collaborative

Je suis au micro bic

Si je passe au réel, pourrais je déduire ces cotisations de mon chiffres d'affaire ?

Merci

-----  
Par Hibou Joli

Bjr,

Les charges sociales sont bien déductibles du bénéfice réel BIC conformément aux dispositions de l'article 154 bis du CGI

-----  
Par Hipparque

Merci et j'ai la même interrogation concernant les taxes foncières ?